



30 novembre 2022

Retour sur les événements du mois écoulé

Chers collègues,

Le mois de novembre a été assez chargé pour le Syndicat du personnel. Le Conseil d'administration a occupé une grande partie de notre temps, avec des discussions sur l'avenir du bureau de Moscou, les recommandations de la CFPI sur les ajustements de poste et l'organisation juridictionnelle du TAOIT et du TANU. Le Syndicat du personnel est non seulement intervenu au Conseil d'Administration pour discuter de ces questions, mais a également rencontré, comme nous le faisons chaque fois, les groupes des travailleurs et des employeurs pour véhiculer nos messages. En résumé, le Syndicat du personnel a exprimé un soutien ferme quant à la proposition de maintenir le bureau de Moscou ouvert - en exposant les conséquences potentielles pour le personnel et en demandant à l'Administration de veiller à ce que le devoir de diligence soit au cœur de la réponse à chaque collègue ; il a exprimé des objections détaillées aux propositions qui réduiraient l'indépendance du Tribunal administratif de l'OIT et de la CFPI ; et il a expliqué sa position concernant l'impact de la résolution adoptée sur le mandat de la CFPI. En outre, le Conseil d'Administration a discuté de la "stratégie de l'innovation et de la connaissance" et de la relation avec les équipes de pays des Nations Unies, questions que nous avons abordées lors de nos réunions et dans notre intervention. Nous vous invitons à lire notre intervention [ici](#).

L'Administration et le Syndicat du personnel ont repris les négociations sur la nouvelle politique d'aménagement flexible du travail pour l'ensemble du personnel du BIT. Sur la base d'une proposition révisée de l'Administration qui tient compte de l'intention du nouveau DG de mettre en œuvre une politique prospective sur les régimes de travail flexibles, le Syndicat du personnel et l'Administration sont revenus à la table des négociations avec l'engagement de finaliser et d'adopter cette nouvelle politique d'ici la fin du mois de janvier 2023. Le Syndicat du personnel est impatient de progresser dans ce domaine, en vue de promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, pour l'ensemble du personnel, et un environnement de travail approprié et inclusif, exempt de violence et de harcèlement. Pour nos principes directeurs sur cette thématique, veuillez consulter : <https://ilostaffunion.org/fr/domaines-daction/egalite-equilibre-entre-vie-privee-et-vie-professionnelle-et-diversite>.

Le Syndicat du personnel et l'Administration discutent également de la révision des descriptions de postes génériques pour les administrateurs et le personnel G au siège. Un groupe

de collègues, ayant une expertise dans les différents domaines de travail, a soumis des modifications aux anciennes descriptions de poste (datant de plus de vingt ans), afin de les actualiser pour qu'elles reflètent la réalité actuelle. Nous discutons actuellement de la mise en œuvre progressive de ces descriptions de poste révisées. Le Syndicat du personnel souhaite préserver la méthode actuelle d'approbation des demandes de reclassement.

Les discussions sur une nouvelle politique de congé parental pour l'OIT sont en cours, incluant une révision nécessaire de la convention collective sur la protection de la maternité à l'OIT. Le rapport de la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) pour 2022 comprend un rapport du groupe de travail sur le congé parental détaillant les décisions de la Commission : (a) remplacer les dispositions actuelles relatives au congé de maternité, de paternité et d'adoption par un congé parental de 16 semaines pour tous les parents ; et (b) d'accorder une période supplémentaire de 10 semaines aux mères biologiques pour répondre à leurs besoins physiologique avant et après l'accouchement. Une nouvelle politique devrait refléter cette décision de la CFPI, toutefois le Syndicat du personnel demande que d'autres éléments soient inclus dans le congé parental de l'OIT.

Afin de maximiser la capacité du Syndicat du personnel et de parvenir à des résultats aussi rapidement que possible et compte tenu de l'urgence de ces questions pour les membres du syndicat, les coordinateurs des groupes de travail ont pris la direction de ces négociations. À cette fin, chacun des groupes de travail a tenu plusieurs réunions préparatoires.

Le 14 novembre, le comité de négociation paritaire (CNP) s'est réuni pour la troisième fois de l'année, afin d'assurer le suivi des points en suspens. Il s'agit notamment du mandat des membres du CCPR, de la diversité de recrutement au sein du programme de stages, d'une éventuelle évaluation de l'impact de la politique de mobilité, de la mise en œuvre susmentionnée des décisions de la CFPI concernant les nouvelles dispositions en matière de congé parental, et d'une proposition visant à étendre la compétence du CCPR à examiner les griefs soumis par les membres du personnel de l'ITCILO-Turin.

En outre, le RAMC s'est réuni le 22 novembre et a examiné huit concours aux étapes 2 et 3. Le représentant du Syndicat du personnel a veillé au strict respect de la politique de mobilité, telle qu'établie dans la convention collective de 2014 sur le recrutement et la sélection.

Avec le soutien du Comité du Syndicat, deux sessions d'information ont été organisées le 15 novembre pour fournir aux collègues plus d'informations sur UN-GLOBE, le processus de sélection du (des) coordinateur(s) UN-GLOBE du BIT et évaluer l'intérêt de relancer les activités UN-GLOBE au BIT. Le groupe informel (siège et terrain) s'est agrandi et desancements sont organisés au siège. Pour toute question, vous pouvez contacter unglobe@ilo.org. La date limite pour postuler au rôle de coordinateur UN-GLOBE@ILO est le vendredi 9 décembre. Vous trouverez les documents détaillant les critères d'éligibilité et la procédure [ici](#). Les collègues intéressés sont encouragés à lire les instructions, les termes de référence, et à soumettre la documentation requise au Conseil d'administration d'UN-GLOBE directement à ohrm_globe@un.org avant le vendredi 9 décembre.

Les membres du personnel ont montré un grand intérêt pour le travail du Syndicat du personnel lors des traditionnelles journées syndicales qui ont débutées 29 novembre et se poursuivront le 1er décembre. Nous y accueillons tous les membres du personnel et répondons à leurs interrogations sur le Syndicat du personnel et ces modes d'actions, le tout avec le support d'un matériel d'information. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !

Pour terminer, les élections du Comité du Syndicat du personnel pour 2022-24 se sont clôturées le 17 novembre. Nous sommes heureux d'annoncer que 1125 membres ont voté. Cette excellente participation donne au Comité entrant un mandat fort pour parler au nom du personnel. Merci pour votre participation ! Le 1er décembre, le Comité élira son bureau tel qu'établi dans les statuts du Syndicat du personnel.

Nous vous souhaitons un bon mois et de merveilleuses fêtes de fin d'année.
